

Biodiversité

Le jardin doit prendre place dans les déductions fiscales

**Olivier Mark**

Président de JardinSuisse

Historiquement, il est relativement nouveau que le jardin soit principalement considéré pour ses aspects esthétiques. C'est l'urbanisation qui nous a éloignés de ses destinations initiales: se nourrir par ses propres récoltes de fruits et de légumes, se soigner grâce à des plantes médicinales, mais aussi obtenir des colorants naturels et des produits cosmétiques.

Aujourd'hui, en ville, on découvre d'autres utilités aux jardins privés et publics. Les pancartes «Ne marchez pas sur le gazon!» font de plus en plus rire, car les gens ont compris que ces espaces verts ont été conçus pour qu'ils puissent les utiliser. Cette réaffectation des jardins à des activités sociales est réjouissante, tant les possibilités se raréfient en ville pour que les enfants puissent jouer, pour que les aînés puissent s'y reposer et échanger pendant les beaux jours, ou encore pour que les gens actifs puissent s'y ressourcer quelques instants, pendant leurs pauses.

Contribution à la biodiversité

Un autre bienfait oublié des jardins privés et publics en zones urbaines ou périurbaines est aujourd'hui reconnu. C'est leur contribution à la biodiversité. Durant des décennies, on a sous-estimé l'intérêt des plantes indigènes. On s'est aussi acharné à éliminer soigneusement toutes les adventices, qu'on a un peu vite nommées «mauvaises herbes». En oubliant que ces plantes indésirables offraient le gîte à des insectes et à toute une série d'organismes, qui ensemble forment la biodiversité. Un terme nouveau dans le vocabulaire populaire. Pour résumer et simplifier, cela désigne la diversité naturelle des organismes vivants nécessaire pour assurer leur développement respectif. Un concept fondamentalement mis à mal en ville, bien sûr.

**Les jardins, privés et publics, contribuent à la préservation de la biodiversité. CREDIT**

Dans nos jardins urbains, il est toutefois temps de recréer autant que possible des ponts pour cette biodiversité. Cela peut être entrepris sans sacrifier l'art du jardin au sens noble du terme. Il n'est pas nécessaire de tout arracher pour recréer

ces oasis naturelles. Dans un monde urbain, il faudrait même trouver un nouvel équilibre entre la fonctionnalité, la biodiversité et l'attractivité des jardins. Tant dans les installations publiques que dans les jardins privés!

L'intervention de professionnels bien formés est alors essentielle. JardinSuisse, l'association suisse des entrepreneurs de la branche verte, propose dans ce but de nombreuses formations à ses membres et leur offre une plateforme d'échange idéale à ce sujet. Ces professionnels passionnés savent vraiment de quoi ils parlent et sont capables de traduire la théorie en réalisations concrètes, au quotidien. Les propriétaires de jardins peuvent leur commander des aménagements intelligemment conçus, qui associent tout ce qu'on attend de ces parcelles de nature devenues trop rares en milieu urbanisé.

«On peut actuellement déduire la réfection de sa cuisine en tant que frais de rénovation, mais pas des installations favorisant la biodiversité.»

Dans ce contexte, l'association envisage actuellement de se battre en faveur des propriétaires de jardin. Il s'agit de rendre de tels aménagements à caractère environnemental fiscalement déductibles. On peut actuellement déduire la réfection de sa cuisine en tant que frais de rénovation, mais pas des installations favorisant la biodiversité. Ainsi, il serait possible de reconnaître cette contribution d'intérêt public et de promouvoir les bonnes pratiques.

Le jardin reprend de l'importance aux yeux des citoyens, cela va créer de nouveaux débats jusqu'au niveau politique et c'est réjouissant!